



Union · Discipline · Travail



CERFAM
CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
CONTRE LA FAIM ET LA MALNUTRITION

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2019



Sommaire

Résumé	4
1. ÉLÉMENTS CONTEXTUELS	5
.....	
2. RAPPEL DES MISSION, VISION, OBJECTIFS ET DOMAINES D' ACTIONS DU CERFAM	7
.....	
3. PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2019 PAR EFFET STRATÉGIQUE	8
.....	
Effet Stratégique 1 : Le CERFAM est fonctionnel	8
Produit : 1.1. Les personnes ressources sont disponibles	8
Activité : 1.1.1. Recruter le personnel (réalisée)	8
Activité : 1.1.2. Mettre en place les réseaux d'experts (en cours)	9
Activité : 1.1.3. Mettre en place le comité de sélection des bonnes pratiques (en cours)	9
Produit : 1.2. Les acquisitions sont disponibles	9
Activité : 1.2.1. Acquérir le matériel roulant (réalisée)	9
Activité : 1.2.2. Acquérir le matériel informatique et bureautique (en cours)	9
Produit : 1.3. Les documents de gestion du CERFAM sont disponibles	9
Activité : 1.3.1. Valider le projet de plan d'actions du CERFAM par le comité décisionnel du CONNAPE (réalisée)	9
Activité : 1.3.2. Activité 1.3.2. Élaborer les différents manuels de procédure (réalisée)	9
.....	
Effet Stratégique 2 : Le CERFAM est rendu visible	10
Produit : 2.1. Les Institutions sont parties prenantes du CERFAM	10
Activité : 2.1.1. Organiser des rencontres avec les institutions (réalisée)	10
Activité : 2.1.2. Organiser des rencontres avec les Ambassades et autres partenaires (réalisée)	10

Produit : 2.2. Les pays adhèrent aux activités du CERFAM	11
Activité : 2.2.1. Organiser un Atelier sur le suivi des Feuilles de Route des Revues Faim Zéro (réalisée)	11
Activité : 2.2.2. Organiser l'Atelier Post Récolte et post capture (réalisée)	12
Produit : 2.3. Les supports de visibilité sont disponibles et accessibles	13
Activité : 2.3.1. Mettre en place le site web et la plateforme de dissémination des bonnes pratiques (en cours)	13
Activité : 2.3.2. Elaborer les supports de visibilité (réalisée)	13
<hr/>	
Effet Stratégique 3 : Les partenariats et coopérations stratégiques sont établis	14
Produit : 3.1. Les documents stratégiques sont disponibles	14
Activité : 3.1.1. Développer une stratégie de partenariat et de coopération Sud-Sud (en cours)	14
Activité : 3.1.2. Développer une stratégie de communication et de plaidoyer (réalisée)	14
Activité : 3.1.3. Développer une stratégie de mobilisation des ressources (non réalisée)	14
Activité : 3.1.4. Développer un guide sur les critères de reconnaissance des bonnes pratiques (en cours)	14
Produit : 3.2. Les bonnes pratiques sont promues	15
Activité : 3.2.1. Documenter les bonnes pratiques de lutte contre la faim et la malnutrition dans la région (non réalisée)	15
Activité : 3.2.2. Disséminer les bonnes pratiques de lutte contre la faim et la malnutrition dans la région (non réalisée)	15
4. DÉFIS ET PERSPECTIVES	16
.....	
5. RAPPORT FINANCIER	17
.....	
Dépenses	17
.....	
Difficultés et Défis	18
6. ANNEXE : TABLEAU DES RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS ET POINT DE MISE EN ŒUVRE EN 2019	19
.....	

Résumé

Le Centre d'Excellence Régional contre la Faim et la Malnutrition (CERFAM) est né d'un partenariat stratégique entre le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Il a été lancé en mars 2019 et a débuté ses activités en mai de la même année avec la prise de service du Directeur du centre. Le présent rapport fait le point des réalisations du Plan de Travail Annuel (PTA), validé par le Comité Décisionnel de CONAPE en mai 2019.



Mars 2019
Lancement des activités de CERFAM



10 activités
réalisées sur 19 programmées



53% taux de réalisation
ainsi que 6 activités en cours de réalisation soit un taux de 31%

Les acquis majeurs du PTA 2019 sont les suivants :

- + Organisation de deux ateliers de haut niveau (un sur la mise en œuvre des Feuilles de route nationales Faim Zéro et l'autre sur la Gestion des Pertes post-récoltes) qui ont rassemblé chacun plus de 60 experts et officiers gouvernementaux de plus de douze pays d'Afrique et d'ailleurs ;
- + Facilitation et organisation d'une mission d'appui technique de coopération sud-sud en République du Congo pour l'amélioration de la chaîne de valeur du manioc ;
- + Présentation du CERFAM et du cadre de partenariat avec la Côte d'Ivoire dans les activités de plaidoyer lors de différents ateliers et conférences internationales à Abidjan, à Addis Abeba, au Caire, au Cambodge, à Dakar, au Népal, à New-York, au Mali, à Paris et à Rome ;
- + Production et dissémination des matériels de visibilité du CERFAM, notamment les rapports des ateliers, des publications de documents de présentation du CERFAM, un bulletin trimestriel et des contributions aux médias.
- + Préparation d'un guide d'identification et de documentation de bonnes pratiques, d'un plan stratégique, d'une stratégie de partenariat et d'une stratégie de communication et de plaidoyer ;
- + Développement d'un site web et d'une plateforme d'échange de connaissances en cours.

Certaines activités n'ont pu être achevées du fait des difficultés pour le gouvernement à satisfaire ses engagements financiers à temps, notamment le report de l'acquisition des matériels de communication. Le développement du site web et de la plateforme d'échange des bonnes pratiques en ligne a également été retardé avec pour conséquence la non-réalisation des activités de dissémination des bonnes pratiques.

Au total, il ressort de la mise en œuvre du Plan de Travail Annuel (PTA) 2019 du CERFAM, que sur 19 activités programmées, 10 activités ont été réalisées soit un taux de 53%, 6 sont en cours de réalisation soit un taux de 31% et 3 n'ont pu être réalisées soit un taux de 16%.

Les premiers mois d'existence du CERFAM ont démontré qu'il y a un intérêt réel pour l'offre de services du CERFAM et des opportunités de partenariats sur le continent. La continuation du partenariat stratégique avec la Côte d'Ivoire demeure essentielle pour la consolidation du CERFAM comme une plateforme technique et de connaissances en Afrique. La continuité et la stabilité des contributions financières du Gouvernement de la Côte d'Ivoire est indispensable. Cette contribution doit être maintenue. En outre, les efforts conjoints, Etat de Côte d'Ivoire et PAM de mobilisation de ressources additionnelles auprès d'autres partenaires doivent également être renforcés.

1. ÉLÉMENTS CONTEXTUELS



A l'échelle mondiale, les données les plus récentes confirment une progression de la faim, alors que celle-ci avait sensiblement reculé. Le rapport sur l'Etat de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition 2019 indique que le nombre de personnes souffrant de la faim est en augmentation depuis trois ans et retrouve son niveau d'il y a dix ans. En chiffre absolu, le nombre total de personnes sous-alimentées ou en situation de manque chronique de nourriture est passé de 804 millions environ en 2016 à plus de 820 millions en 2018 – soit environ une personne sur neuf dans le monde¹.

En Afrique, la situation est particulièrement inquiétante dans la région subsaharienne où, selon les estimations, le nombre de personnes sous-alimentées est passé de 181 millions en 2010 à près de 229,9 millions pendant la période 2016-2018, soit une augmentation de 27%.

En ce qui concerne la nutrition, la situation est très préoccupante. Alors que le nombre d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance a reculé de 10 pour cent à l'échelle mondiale au cours des six dernières années, aucun progrès n'a été fait par rapport à la réduction de la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance en Afrique. En 2015, 20,5 millions de nouveau-nés dans le monde avaient un poids insuffisant, soit une naissance vivante sur sept. Un cinquième (1/5) de ce nombre est en Afrique subsaharienne. D'ailleurs, les indicateurs de malnutrition dans les pays d'Afrique Subsaharienne sont toujours en hausse depuis 2012, y compris le nombre d'enfants accusant un retard de croissance, qui passe de 52,2 millions en 2012 à 53,9 millions en 2018².

Face à cette situation, les gouvernements en Afrique se sont engagés à mettre en œuvre l'Agenda 2030 des Nations Unies adopté en septembre 2015, et à redoubler d'efforts pour atteindre les dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD) tout en comptant sur le soutien et l'accompagnement des organismes des Nations Unies et particulièrement pour l'ODD 2 relatif à l'élimination de la faim et la malnutrition.

La coopération Sud-Sud est un mécanisme central pour l'émergence d'une dynamique régionale et internationale de lutte contre la faim et la malnutrition. Le partage de connaissances, capacités techniques, bonnes pratiques, technologies et ressources constituent des leviers importants pour permettre aux gouvernements d'éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes.

Dans sa volonté de renforcer ses acquis dans la lutte contre la faim et la malnutrition et d'impulser une nouvelle dynamique dans cette lutte avec les pays africains, tout en promouvant le renforcement des partenariats régionaux et mondiaux, le Gouvernement de Côte d'Ivoire a conclu un partenariat stratégique avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) qui a abouti à la création du CERFAM, premier centre africain de ce type pour aider les gouvernements des pays africains en général et ceux de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en particulier à réaliser l'agenda 2030 des Nations Unies. Le CERFAM a été lancé en mars et a débuté ses activités en mai 2019, avec l'arrivée du directeur et à l'issue de la validation de son Plan de Travail Annuel (PTA) par le Comité Décisionnel pour guider ses actions durant l'année 2019.

¹ FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2018. L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019. Renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Rome, FAO

² FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2018. L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019. Renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Rome, FAO

Le PTA 2019 était construit sur trois (3) effets stratégiques majeurs qui sont :

1. Le CERFAM est fonctionnel (les personnes ressources, les équipements et les documents de gestion sont disponibles) ;
2. Le CERFAM est rendu visible (les institutions sont parties prenantes du CERFAM et les supports de visibilité sont disponibles et accessibles) ;
3. Les partenariats de coopération stratégique sont établis (les documents stratégiques sont disponibles et les bonnes pratiques sont promues).

Ce rapport annuel vise à faire le bilan des réalisations du CERFAM par rapport à la mise en œuvre des activités prévues dans le Plan de Travail Annuel 2019 par effets stratégiques en tenant compte des opportunités, des défis et des perspectives régionales et globales, après un peu plus de huit (8) mois d'existence.



Des écoliers prenant leur déjeuner dans une cantine scolaire de Kafiokaha, en Côte d'Ivoire, mars 2018

2. RAPPEL DES MISSION, VISION, OBJECTIFS ET DOMAINES D'ACTION DU CERFAM

.....

Le Centre d'Excellence Régional contre la Faim et la malnutrition (CERFAM) est né d'un partenariat entre le gouvernement ivoirien et le Programme Alimentaire Mondial. Sa mission est d'accompagner et de soutenir les efforts des pays de la sous-région (Afrique de l'Ouest et du Centre) et du continent africain à accélérer les progrès vers l'élimination de la faim et de la malnutrition conformément à l'agenda 2030. Sa vision est de s'établir comme un catalyseur de bonnes pratiques et de solutions innovantes contre la faim et la malnutrition dans la région et en Afrique.

Dans le cadre du MOU signé pour concrétiser ce partenariat, les objectifs du CERFAM sont les suivants :

- + Identifier, documenter, promouvoir et partager aux niveaux national et régional les bonnes pratiques et leçons apprises, adaptées au contexte africain ;
- + Traduire un partenariat entre les Parties ;
- + Promouvoir les bonnes pratiques en matière de sécurité alimentaire, d'agriculture familiale, de nutrition, de protection sociale, d'alimentation scolaire et de santé à travers les échanges Sud-Sud ;
- + Faciliter les échanges d'information et d'expérience, le déploiement de l'assistance technique et de l'expertise nationale et régionale, la gestion des connaissances, l'appui à la mise en œuvre des programmes et des politiques au niveau régional, la mobilisation des ressources et le plaidoyer pour des solutions régionales innovantes. Le Centre s'appuie à cet effet sur l'expertise nationale et régionale, sur le bureau régional du PAM, sur le Centre d'Excellence au Brésil, sur les autres Centres et sur les autres parties prenantes.

Pour rappel, les Parties définissent conjointement le cadre de gouvernance et les modalités de gestion du Centre conformément aux règles, règlements et procédures du PAM.

Les objectifs du CERFAM ont été traduits en une offre de services en vue de faciliter la communication externe et le plaidoyer. Cette offre de services est double et consiste à :

- + Identifier, documenter, promouvoir et partager aux niveaux national et régional les bonnes pratiques et leçons apprises, adaptées au contexte africain, dans les domaines de la sécurité alimentaire, d'agriculture familiale, de nutrition, de protection sociale, d'alimentation scolaire et de santé à travers les échanges sud-sud ;
- + Faciliter les échanges d'informations et d'expériences, le déploiement de l'assistance technique et de l'expertise nationale et régionale, la gestion de connaissances, l'appui à la mise en œuvre des programmes et des politiques au niveau régional, la mobilisation des ressources et le plaidoyer pour des solutions régionales innovantes.

Le CERFAM via la coopération sud-sud et triangulaire et le renforcement des capacités, assistera les pays à travers une approche intégrée basée sur quatre principaux piliers : l'assistance technique, la recherche, le partenariat et le plaidoyer.

3. PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2019 PAR EFFET STRATÉGIQUE

} Cette section présente les réalisations du CERFAM en 2019.

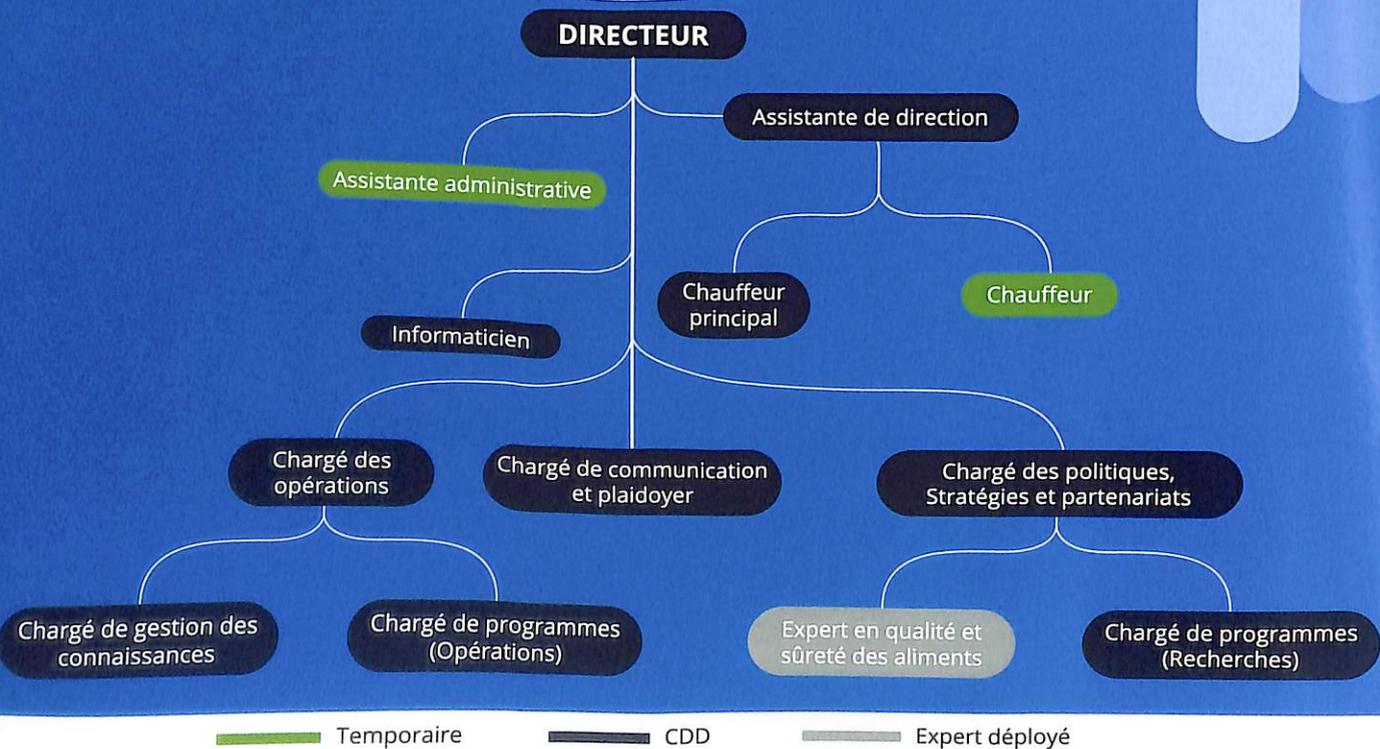
Effet Stratégique 1 : Le CERFAM est fonctionnel

À la suite du lancement du CERFAM, une des préoccupations majeures était de le doter de ressources humaines qualifiées et compétentes, d'équipements et de documents de gestion pour son bon fonctionnement. Cette session décrit les efforts réalisés pour atteindre cet objectif.

Produit : 1.1. Les personnes ressources sont disponibles

Activité : 1.1.1. Recruter le personnel (réalisée)

A l'issue des premiers mois, des processus de sélection conformes aux procédures du PAM ont été entamés avec l'appui du Bureau Régional du PAM pour mettre en place l'équipe de base du CERFAM au nombre 10 dont la moitié en postes nationaux. A cet effet, un projet d'organigramme du CERFAM a été élaboré en vue de compléter le cadre de gouvernance qui reste à mettre en place pour être conforme au MOU et validé par le Comité. Comme indiqué dans le graphique ci-dessous, le personnel de l'équipe de base est sous contrat à durée déterminée (CDD). Cette équipe est complétée par du personnel temporaire et des experts déployés pour apporter un soutien technique à l'équipe de base.



Activité : 1.1.2. Mettre en place les réseaux d'experts (en cours)

Le CERFAM a réalisé des consultations continues avec les partenaires et différents réseaux externes et internes au PAM et certaines agences des Nations Unies notamment la FAO et le FIDA avec lesquelles les discussions se poursuivent. Des discussions ont eu lieu avec le Réseau d'Experts du GIZ et les institutions régionales (CILSS, CEDEAO). Les échanges avec le CIRAD a abouti à la signature d'une lettre d'intention. En vue d'élargir ce partenariat, le CERFAM est en discussion avec Agreenium pour coopérer avec son réseau de 19 universités auquel est affilié le CIRAD.

Activité : 1.1.3. Mettre en place le comité de sélection des bonnes pratiques (en cours)

Dans le processus d'élaboration du projet de guide d'identification et de sélection des bonnes pratiques, le Comité de sélection des bonnes pratiques est en cours d'opérationnalisation en attendant la validation du guide. Les Termes de Référence du Comité ont été préparés, y compris le fonctionnement et le processus d'adhésion des experts au Comité. Les consultations pour l'adhésion ont commencé.

Une revue documentaire sur la thématique d'identification et de documentation de bonnes pratiques de différentes institutions a été réalisée. Des consultations avec des partenaires stratégiques, comme la FAO, le FIDA, l'OCDE et autres, ont permis de faire l'état des lieux des approches existantes en matière d'identification des bonnes pratiques et le rôle que peut jouer le CERFAM.

Produit : 1.2. Les acquisitions sont disponibles

Activité : 1.2.1. Acquérir le matériel roulant (réalisée)

Deux véhicules (un de type 4X4 et un véhicule de ville) ont été acquis.

Activité : 1.2.2. Acquérir le matériel informatique et bureautique (en cours)

Le matériel informatique et bureautique a été acquis. Néanmoins l'acquisition de matériel de communication multimédia et de sécurité est en suspens faute de ressources suffisantes.

Produit : 1.3. Les documents de gestion du CERFAM sont disponibles

Activité : 1.3.1. Valider le projet de plan d'actions du CERFAM par le comité décisionnel du CONNAPE (réalisée)

Une réunion du Comité Décisionnel a été réalisée en mai 2019. Le Directeur du CERFAM a présenté le projet de Plan de Travail Annuel 2019 qui a été validé par le Comité Décisionnel du CONAPE, en présence du Directeur Régional Adjoint représentant le Directeur Régional du Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Activité : 1.3.2. Élaborer les différents manuels de procédure (réalisée)

A l'image du PAM, le CERFAM s'est doté de documents relatifs aux règles et procédures opérationnelles standards (SOP) pour orienter et guider ses actions et interventions. Ainsi des SOP ont été élaborés pour les activités programmatiques notamment pour l'organisation d'ateliers / événements, de mission de coopération Sud-Sud, pour la gestion des finances et surtout de la petite caisse du bureau et également pour les activités de communication et plaidoyer. Les SOPs tiennent compte des leçons apprises et recommandations tirées des sessions de débriefing, après l'organisation des premières activités du CERFAM.

Effet Stratégique 2 : Le CERFAM est rendu visible

Les activités de cet effet contribuent à la visibilité du CERFAM auprès des principaux partenaires nationaux et continentaux. Des événements pour le plaidoyer ont contribué à des interactions avec les partenaires et ont permis la présentation du CERFAM à un plus grand nombre d'acteurs nationaux, régionaux et internationaux. Il est à noter toute la visibilité que SEM. Daniel Kablan DUNCAN, vice-Président de la République de Côte d'Ivoire a apporté au CERFAM. SEM a porté haut les actions de plaidoyer réalisées lors des différentes concertations avec les pays, les organisations continentales et régionales, les agences du Système des Nations Unies et lors des conférences internationales à Abidjan, à New-York, au Népal, au Mali, à Paris, à Addis Abeba, à Dakar. Toutes ces actions ont permis à l'Union Africaine et ses États membres ainsi que les agences des Nations Unies et le mouvement SUN, de manifester un grand intérêt pour le CERFAM.

Produit : 2.1. Les Institutions sont parties prenantes du CERFAM

Activité : 2.1.1. Organiser des rencontres avec les institutions (réalisée)

Le Gouvernement a entamé des efforts pour contribuer à élargir le cadre des partenaires du CERFAM avec l'adhésion des États à travers l'Union Africaine, la Représentation de la CEDEAO, le CILLS et l'OOAS. Ainsi deux (2) concertations avec les Institutions Régionales ont été organisées. En Outre, le Président de la République et le Vice-Président de la République de la Côte d'Ivoire ont accordé des audiences au Roi du Lesotho, LETSIE III, Champion pour la Nutrition de l'Union Africaine, aux anciens Présidents du Mali M. Dioncounda Traoré et du Liberia, M. Amos C. Sawyer, l'ancien Premier Ministre du Niger, M. Mamadou Danda, à la Représentante Résidente de l'UA, pour les encourager à devenir parties prenantes du CERFAM.

Du 17 au 20 septembre 2019, le CERFAM a pris part au deuxième Congrès et exposition sur la gestion post-récolte pour l'Afrique qui s'est tenu à Addis-Abeba, en Éthiopie. Durant les travaux de cette rencontre de haut niveau, le Directeur du CERFAM a eu des entretiens avec divers hauts fonctionnaires (commissaires et directeurs) de la Commission de l'Union africaine (CUA). La participation du Directeur du CERFAM à cette rencontre a également facilité la mobilisation et la participation des experts africains et des organisations internationales à l'atelier sur la gestion des pertes post-récoltes, organisé en marge du SARA du 23 au 24 novembre 2019.

Le Cabinet du vice-Président a également entrepris une mission de plaidoyer auprès de l'Union Africaine en décembre 2019 et a rencontré les commissaires de l'Union Africaine pour une plus grande adhésion des États membres. Ces réunions et audiences ont permis de présenter le CERFAM, sa mission, son mandat et les activités prévues et d'examiner les partenariats stratégiques. Cette nouvelle initiative africaine, la première du genre a suscité un vif intérêt pour l'Union Africaine. Elles ont révélé l'existence d'opportunités de collaboration pour soutenir la réalisation de l'Agenda 2063, la stratégie de l'UA /PDAAA et de gestion post-récolte, la Stratégie Régionale Africaine pour la Nutrition 2015-2025. Ces opportunités pourront capitaliser sur l'échange de connaissances, le développement des capacités, la recherche et les partenariats, qui font tous partie des principaux piliers du CERFAM.

Le Gouvernement et le CERFAM ont établi des contacts au plus haut niveau avec l'institution bancaire la BAD qui pourront être concrétisés à travers un cadre de partenariat pour permettre au CERFAM d'avoir accès au financement en vue de soutenir les efforts des gouvernements africains dans la lutte contre la faim et la malnutrition. Une note conceptuelle constituant la base d'une proposition de financement a été élaborée et soumise à la BAD pour revue.

Activité : 2.1.2. Organiser des rencontres avec les Ambassades et autres partenaires (réalisée)

Des rencontres ont été organisées avec la FAO, l'OMS, le PAM, le CIRAD, l'Agreenium, la BAD (Direction de l'Agriculture, Direction de l'Intégration, ALN), la CGECI, les ONG, l'Ambassade du Royaume Uni, l'AFD Paris, Représentation de GIZ, ARC, AIEA et le Centre d'Investissement de la FAO. Ces rencontres ont permis de présenter le CERFAM et d'explorer les opportunités de coopération dont certaines restent à concrétiser.

En collaboration avec les gouvernements, les instituts de recherche, les universités, le secteur privé, les agences de développement et les organisations sous-régionales, continentales et internationales ainsi que les agences du Système des Nations Unies, le CERFAM a organisé des rencontres de haut niveau :

- + Le CERFAM a participé à la Conférence sur le Droit Humain à l'Alimentation à l'Académie d'Agriculture de France à Paris du 10 au 12 Octobre 2019. En marge de cette conférence, des réunions ont été organisées avec Agreenium, le MEDEF, Expertise France et l'Alliance du Sahel en vue d'explorer des opportunités de partenariats.
- + Le CERFAM a participé à la conférence du réseau d'experts dans le développement rural (SNRD) organisée par l'Agence Allemande de Coopération Internationale (GIZ) à Abidjan, du 28 octobre au 1er novembre 2019. Cette conférence a réuni 200 participants issus de plus de 33 pays d'Afrique. En marge de cette conférence, le CERFAM a organisé le 31 octobre 2019 en collaboration avec le bureau pays du PAM en Côte d'Ivoire, une réunion technique de concertation sur les critères de sélection des bonnes pratiques contre la faim et la malnutrition avec 23 experts de GIZ.
- + Lors de sa participation à la conférence globale du PAM sur la coopération sud-sud et triangulaire à Rome du 14 au 15 octobre 2019, le CERFAM a pu échanger avec les Centres d'Excellences du PAM au Brésil et en Chine et le Bureau des Nations Unies pour la Coopération Sud Sud (UNOSSC) sur de potentielles actions conjointes pour faire avancer l'ODD2 dans le cadre du partenariat promu par l'ODD 17. Ces échanges ont abouti à la participation du Centre d'Excellence de la Chine et l'UNOSSC à l'atelier du CERFAM sur les pertes post-récoltes en marge du SARA en novembre 2019.
- + Le CERFAM a établi des contacts avec l'AIEA lors de la 10ème Journée africaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur le thème «Promouvoir de nouvelles technologies agricoles pour une meilleure alimentation africaine» qui s'est tenue au Caire du 29 au 30 octobre 2019. A la suite de ces contacts, une réunion de suivi a été tenue à Abidjan le 6 novembre 2019, suivie d'une téléconférence entre le DIR-TCAF et le directeur du CERFAM pour approfondir les discussions et examiner les meilleurs moyens de transformer ces discussions initiales en un cadre de partenariat.
- + Le PAM et le «New York University's College of Global Public Health (GPH)», en étroite collaboration avec le bureau régional du PAM, ont entamé des consultations qui visent à renforcer les capacités des professionnels, experts et apprenants de la région à mieux cerner la prise de décision à partir d'une analyse multi-sectorielle de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
- + Sous l'égide du Gouvernement de Côte d'Ivoire et en collaboration avec le Bureau Régional du PAM, le CERFAM a organisé la visite de la Princesse Sarah Zeid de Jordanie en juillet 2019 en Côte d'Ivoire pour promouvoir le Centre. Outre les échanges avec les représentants du Système des Nations Unies et les partenaires financiers, humanitaires et de développement, la Princesse a eu des audiences accordées par les hautes autorités ivoiriennes notamment SEM. Alassane OUATTARA, Président de la République, SEM. Daniel Kablan DUNCAN, vice-Président de la République et la Première Dame.

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a, pour sa part, entamé des efforts pour contribuer à élargir le cadre des partenaires du CERFAM. Ainsi deux (2) concertations avec le Système des Nations Unies ont été organisées pour faire avancer les possibilités de collaboration entre ces partenaires et le CERFAM. En outre, le vice-Président de la République a tenu des audiences avec le vice-Président de l'Agence Japonaise de Coopération (JICA), avec la Directrice de l'UNICEF, le Président du Groupe Lead du Mouvement SUN (Scaling Up Nutrition), le Directeur Général Adjoint de l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération, la Présidente de la Fondation Big Win Philanthropy, le Représentant de USAID pour faire le plaidoyer auprès de ces partenaires et les encourager à devenir parties prenantes du CERFAM. Au niveau des événements internationaux de haut niveau auxquels le vice-Président de la République a participé, il y a eu également une forte demande pour que tous les efforts soient déployés afin d'élargir le cadre de partenariat du CERFAM. De façon spécifique, au cours de ses missions à la 74ème Assemblée Générale des Nations Unies à New York, lors du 5ème Rassemblement du Mouvement Mondial SUN au Népal, au Forum National sur la Nutrition au Mali et au lancement de la stratégie internationale de la France sur la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement durable à Paris, le vice-Président a encouragé les partenaires à tous les niveaux à accompagner et appuyer les actions du CERFAM.

Produit : 2.2. Les pays adhèrent aux activités du CERFAM

Activité : 2.2.1. Organiser un Atelier sur le suivi des Feuilles de Route des Revues Faim Zéro (réalisée)

Les 24 et 25 juin 2019, sous la présidence du vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, le CERFAM a accueilli une consultation régionale sur les progrès réalisés conformément à la «feuille de route Faim Zéro» visant à mettre fin à la faim et à la malnutrition en Afrique. En prélude à cet atelier, le CERFAM a fait la revue de toutes les feuilles de route des pays ayant réalisé une Revue Stratégique Nationale contre la Faim et la Malnutrition en Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette rencontre stratégique et

politique de haut niveau qui a réuni les Facilitateurs Nationaux des revues Faim Zéro, les Points Focaux du Mouvement SUN, les partenaires et de hautes autorités des pays de la région, a permis d'identifier des domaines prioritaires pour guider l'action du CERFAM, notamment la gestion des pertes post-récoltes, le renforcement de la résilience des communautés, l'approche multi-sectorielle de la nutrition et l'alimentation scolaire à base communautaire pour promouvoir l'accès des petits agriculteurs aux marchés et améliorer la valeur nutritive des repas scolaires. Par ailleurs, de cette rencontre sont sorties d'importantes recommandations stratégiques dont la mise en oeuvre permettra de positionner le CERFAM comme un partenaire privilégié des Gouvernements africains dans la lutte contre la faim et la malnutrition sur le continent.

Activité : 2.2.2. Organiser l'Atelier Post Récolte et post capture (réalisée)

En marge du Salon international de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA) tenu à Abidjan, le CERFAM et le Centre d'Excellence de la Chine, en collaboration avec le Comité permanent Inter-États de lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), le Centre de coopération Internationale pour la Recherche en Développement Agricole (CIRAD), ont organisé du 23 au 24 novembre 2019, un atelier sur le thème « Investir dans les bonnes pratiques et les technologies innovantes pour réduire les pertes post-récoltes et contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition ». L'atelier a été présidé par le vice-Président de la République de Côte d'Ivoire et a réuni autour de soixante (60) participants de différents secteurs (recherche académique, secteur privé, secteur financier, Gouvernements, partenaires au développement, ONGs et autres) venus d'une douzaine de pays. L'atelier a mis en évidence les bonnes pratiques pour la gestion des pertes post-récoltes de quatre pays de la sous-région (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana et Mali) et a permis d'examiner l'impact des solutions innovantes sur la productivité des petits producteurs, la sécurité alimentaire et la nutrition en général.



Une vue des panélistes venus partager leurs expériences de réduction et gestion des pertes post-récoltes. Abidjan, novembre 2019

Produit : 2.3. Les supports de visibilité sont disponibles et accessibles

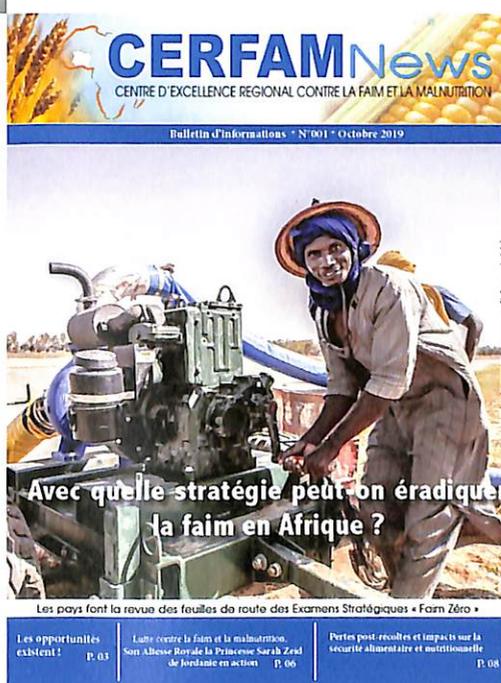
La communication joue un rôle essentiel dans la mise en oeuvre et la réussite du Plan Stratégique du CERFAM. Elle contribue à la sensibilisation, la compréhension, l'acceptation et le soutien de ses actions. Elle a pour objectifs principaux d'accroître la visibilité du CERFAM, et des initiatives entreprises par les Gouvernements/pays, de rehausser le profil du CERFAM tant au niveau local, régional que mondial. Ainsi un projet de stratégie de communication élaboré, intégrant plusieurs outils et supports de communication, reste à être validé.

Activité : 2.3.1. Mettre en place le site web et la plateforme de dissémination des bonnes pratiques (en cours)

Au nombre des supports et outils de la stratégie de communication, de plaidoyer et d'échange des connaissances, un site-web, une plateforme numérique et un compte Twitter sont en cours de construction depuis octobre 2019.

Activité : 2.3.2. Elaborer les supports de visibilité (réalisée)

- + Production et diffusion de matériels de communication pour renforcer l'identité et la visibilité du CERFAM : plaquettes, dépliants, Kakemonos, slide show, trois (03) contributions au bulletin South-South Coopération du PAM et une vidéo sur les deux principales activités réalisées en 2019 notamment la consultation régionale organisée en juin et l'atelier en marge du SARA sur les Pertes Post-récoltes en novembre;
- + Un film institutionnel du CERFAM a été élaboré pour le lancement du centre ;
- + Le premier bulletin du CERFAM contenant des informations sur ses activités et initiatives a été lancé en Octobre 2019;
- + En matière de couverture médiatique et de relations presse, 58 reportages ont été réalisés dans la presse, toute tendance et tout type confondus (16 pour la concertation régionale, 26 pour la visite de la princesse et 16 pour l'atelier organisé en marge du SARA). En plus de cela, 28 organes de presse dont 15 internationaux ont reçu au moins deux fois un document d'information du CERFAM.
- + Quatre (04) plans de communication ont été développés pour soutenir les activités majeures du CERFAM à savoir, la Concertation Régionale, la visite de la princesse de Jordanie, l'atelier en marge du SARA sur la gestion des pertes post-récoltes et la mission de coopération sud-sud en République du Congo facilitée par le CERFAM.



 Le premier bulletin du CERFAM, en versions française et anglaise

Effet Stratégique 3 : Les partenariats et coopérations stratégiques sont établis

Le partenariat, à tous les niveaux, reste la pierre angulaire de l'approche du CERFAM et vise à soutenir les efforts menés par les pays pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) 2 et 17. Conformément à ses missions, le CERFAM cherche à se positionner comme un partenaire de référence pour les gouvernements et partenaires en Afrique dans leurs efforts pour l'élimination de la faim et de la malnutrition.

Produit : 3.1. Les documents stratégiques sont disponibles

Pour son fonctionnement, le CERFAM s'est doté d'un certain nombre de documents stratégiques qui sont tous à un état avancé d'élaboration. Il est important de noter que les activités initialement prévues pour être réalisées par des consultants (comme la stratégie de coopération sud-sud, le guide de bonnes pratiques, la stratégie de partenariats et la stratégie de mobilisation des ressources) ont été prises en charge par le personnel du CERFAM en place, en raison des contraintes budgétaires.

Activité : 3.1.1. Développer une stratégie de partenariat et de coopération Sud-Sud (en cours)

Un plan d'action de partenariat (technique et financier), élaboré et en cours de révision, articulera clairement les choix stratégiques du CERFAM en matière de partenariat.

Activité : 3.1.2. Développer une stratégie de communication et de plaidoyer (réalisée)

Le projet de stratégie développé pour donner un cadre d'orientation aux activités de communication et de plaidoyer relatives aux interventions du CERFAM, en appui aux gouvernements et organisations de la sous-région et d'Afrique a été élaboré. Il contribuera au renforcement de l'identité et à la stratégie de positionnement du Centre. La stratégie présente les opportunités et les défis auxquels le CERFAM ferait face en matière de communication et de plaidoyer, l'orientation, les objectifs de la stratégie, la théorie du changement, les tactiques et approches pour réussir le changement, un plan d'actions, une analyse des parties prenantes et des recommandations pour le suivi-évaluation du plan de mise en œuvre de la stratégie. Le document propose également des messages clés, les risques organisationnels et risques liés à la communication, et un budget estimatif de mise en œuvre de la stratégie.

Activité : 3.1.3. Développer une stratégie de mobilisation des ressources (non réalisée)

Pour avancer dans la mise en œuvre des actions pour la mobilisation des ressources, le plan d'actions de partenariat (technique et financier) en cours d'élaboration, combiné à un modèle de financement non encore élaboré permettront au CERFAM d'articuler sa stratégie de mobilisation des ressources comme partie intégrante de son Plan Stratégique qui est également en cours d'élaboration.

Activité : 3.1.4. Développer un guide sur les critères de reconnaissance des bonnes pratiques (en cours)

L'identification de bonnes pratiques joue un rôle important dans la stratégie de gestion des connaissances du CERFAM. Afin de développer le guide, plusieurs méthodologies de différentes organisations (FAO, FIDA, OMS et UE) en matière de gestion des connaissances ont été passées en revue. Cela a permis au CERFAM d'avoir une base solide pour définir sa propre méthodologie par rapport à l'identification, à la sélection et à la documentation des bonnes pratiques. Un projet élaboré et en cours d'enrichissement sur les aspects techniques du PAM sera validé avec l'ensemble des parties prenantes. Des critères basés sur les aspects techniques ont été définis dans le guide à savoir l'efficacité, l'efficacé, la faisabilité, l'innovation et l'apprentissage, le partenariat et la multisectorialité, la gouvernance et la transparence, la répliquabilité et l'adaptabilité, la durabilité et la mise à l'échelle.

Produit : 3.2. Les bonnes pratiques sont promues

Activité : 3.2.1. Documenter les bonnes pratiques de lutte contre la faim et la malnutrition dans la région (non réalisée)

Le projet de guide des bonnes pratiques élaboré a été partagé avec certains bureaux pays du PAM (Mali, Burkina Faso, Tchad, Ghana et Côte d'Ivoire) pour test en vue de recueillir leurs observations et contributions au document.

Activité : 3.2.2. Disséminer les bonnes pratiques de lutte contre la faim et la malnutrition dans la région (non réalisée)

Cette activité n'a pu être réalisée car conditionnée par la finalisation du guide de bonnes pratiques et de la plateforme numérique. Néanmoins, pour donner suite à une requête d'assistance technique reçue du PAM Congo, le CERFAM a facilité une mission de partages d'expériences, au Congo Brazzaville en novembre et début décembre 2019 pour l'appui à l'amélioration de la chaîne de valeur du manioc.

Avec le soutien de la Côte d'Ivoire et du Bénin, dont les techniques dans le développement de la chaîne de valeur du manioc sont avancées dans la sous-région, des formations dans la fabrication des machines et la transformation du manioc en gari et attiéké ont été dispensées à une soixantaine de producteurs/productrices congolais. Cette assistance technique dans le cadre de la coopération sud-sud et triangulaire qui constitue un exemple concret de transfert et d'adoption de solutions adaptées au contexte africain a été fournie par trois experts désignés par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de Côte d'Ivoire et trois du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Bénin.

Pour conclure le chapitre sur la réalisation des principales activités inscrites dans le Plan de Travail Annuel (PTA) 2019 du CERFAM, il ressort que sur 19 activités programmées, 10 activités ont été réalisées soit un taux de 53%, 6 sont en cours de réalisation soit un taux de 31% et 3 n'ont pu être réalisées soit un taux de 16%.



La sécurité alimentaire et la nutrition, entre autres, font partie des domaines programmatiques assignés au CERFAM pour la promotion des bonnes pratiques contre la faim et la malnutrition.

4. DÉFIS ET PERSPECTIVES

Après l'approbation de son Plan de Travail Annuel par le Comité Décisionnel en mai 2019, les discussions dans les Ateliers et les Concertations Régionales ont fortement contribué à réviser la formulation et à la conceptualisation des objectifs du CERFAM et favoriser son positionnement dans la région. Cette évolution a engendré de nouvelles perspectives et de nouveaux défis pour le CERFAM qui se traduisent comme suit :

- + Au niveau des objectifs: Deux points essentiels ont été rajoutés à savoir :
 - Contribuer au plaidoyer dans la lutte contre la faim et la malnutrition, en assurant des synergies et des complémentarités avec les partenaires ;
 - Etablir et mobiliser des partenariats techniques et financiers pour soutenir les efforts et les solutions contre la faim et la malnutrition.
- + Au niveau des piliers : Assistance technique, recherche, partenariat et plaidoyer, le dernier devient communication et plaidoyer.
- + Au niveau des domaines d'action: Ils ont été révisés et élargis. Dans le cadre des partenariats précisément pour avancer dans la mise en œuvre de ses activités, des contacts initiaux ont été établis avec des institutions régionales. Un suivi sera fait en 2020 pour avancer dans ces partenariats en vue de saisir les opportunités de synergies et de complémentarités régionales. Les domaines potentiels incluent le développement de capacités et la coopération sud-sud en développant le capital humain, la résilience communautaire, les systèmes alimentaires et le suivi de la mise en œuvre des ODDs. Il est également important d'envisager l'élargissement du cadre des contributions/impacts du CERFAM pour adresser des questions transversales comme la promotion de l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes et des jeunes, ainsi que la prise en compte des questions environnementales qui affectent l'ODD2.
- + Au niveau des stratégies: Un projet de Plan Stratégique (2020-2024) du CERFAM a été élaboré, incluant la stratégie de coopération sud-sud, de partenariat et de mobilisation de ressources :
 - Le succès de l'action du CERFAM en appui aux priorités nationales, régionales et continentales repose sur une alliance de partenaires qui se veut inclusive, solide et complémentaire. Le projet de stratégie et le plan d'actions pour les partenariats répond à cet impératif et articule les types de partenariats qui seront noués et renforcés afin de maximiser l'impact des interventions. Dans cette optique, le CERFAM travaillera en étroite collaboration avec un large éventail de parties prenantes notamment les gouvernements, les organisations régionales, les institutions financières, le système des Nations Unies, le secteur privé, la société civile, le secteur académique, etc.).
 - Des concertations en collaboration avec le Gouvernement ivoirien et présidées par S.E.M. le vice-Président, ont été menées avec les agences des Nations Unies, les organisations continentales et régionales, le secteur privé et les fondations pour une large adhésion et un plus grand réseau de partenariats. Ces concertations se poursuivent en vue de définir les modalités d'appuis techniques et financiers de ces parties prenantes au CERFAM.
- + Au niveau du cadre de partenariat : Le CERFAM a été placé au cœur des débats sur le modèle de partenariat et les possibilités d'engagement avec les Agences des Nations Unies et les Institutions Régionales. Cela a suscité beaucoup de consultations internes et externes et a impacté les discussions sur les perspectives du Centre.
- + Au niveau de la mobilisation des ressources : Il est important que le CERFAM avance dans la mobilisation des ressources et dans la diversification des sources de financement. Plusieurs actions ont été entamées dans ce sens, mais il reste encore d'énormes défis à relever pour cerner toutes les opportunités.
- + Au niveau du positionnement du CERFAM: Le CERFAM fait face au défi de la reconnaissance comme partenaire d'appui technique pour les Etats. Comme entité de coopération sud-sud, le CERFAM dépend de la demande des Etats à collaborer. Il est important de pouvoir faire connaître aux Etats le Centre comme un outil pour des stratégies innovantes qui permettront de progresser dans la réalisation des ODDs et particulièrement l'ODD2.

5. RAPPORT FINANCIER

Le Plan de Travail Annuel a été évalué à 2,7 millions de dollars américains soit 1.611.100.800 CFA. Le budget du CERFAM est géré à travers un fonds Fiduciaire spécialement créé pour la circonstance par le PAM. Ce Fonds est alimenté par les contributions financières du Gouvernement de la Côte d'Ivoire conformément aux dispositions inscrites dans le MOU.

Dépenses

Le budget alloué au CERFAM sur la base de ce fonds fiduciaire a été absorbé essentiellement par :

- + Le loyer constitué par deux mois du loyer du dernier trimestre de 2018 et 12 mois de l'année 2019 ;
- + Les équipements, l'acquisition du mobilier, le salaire du personnel ;
- + Les frais de lancement officiel du Centre en Mars 2019 co-financé avec le Gouvernement et le PAM qui a pris en charge la participation des pays au lancement ;
- + Organisation de la concertation régionale et la contribution financière à l'atelier sur les pertes post-récoltes ;
- + Quatre missions de plaidoyer (Rome, Caire, Addis Abeba, Paris) de l'équipe du CERFAM ;
- + Production des outils de visibilité.

En 2019, sur un budget approuvé de 2,7 millions de dollars américains soit 1.611.100.800 CFA (au taux de 1 USD = 596 FCFA), les contributions reçues du Gouvernement de la Côte d'Ivoire s'élèvent à un montant total de 1.408.987 dollars soit 840.748.178,848 CFA versés en trois décaissements repartis le long de l'année. Ce montant correspond à 94% des 1,5 millions de dollars soit 895.056.000 CFA alloués par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire, laissant un reliquat de 93.013 dollars soit 55.501.229,152 CFA impayés au titre de l'année 2019.

Il est important de noter que les coûts des travaux de réhabilitation et de réfection du bâtiment servant de bureau au CERFAM ont débuté en fin 2018 et ont été préfinancés par le PAM. Conformément à l'accord (MOU) qui lie les deux parties, le remboursement de ces coûts (341.058 USD, soit 203.270.568 millions FCFA) par le Gouvernement de Côte d'Ivoire au PAM est attendu. Il en est de même pour le loyer (52 millions FCFA).

Par ailleurs, le PAM a contribué directement à hauteur de 200.000 dollars américains en appui au fonctionnement du CERFAM. Le PAM a également octroyé un prêt de 100.000 dollars américains au CERFAM pour couvrir les besoins urgents de trésorerie en attendant la réception effective des remboursements par l'Etat de Côte d'Ivoire des frais de réhabilitation et de loyer qui n'étaient pas prévus d'être imputés au budget de fonctionnement de 1,5 millions de dollars, conformément au MoU.

Il est à noter que les missions d'assistance technique et de renforcement des capacités conduites en République du Congo pour l'amélioration de la chaîne de valeur du manioc ont été financées par le PAM Congo. L'atelier sur les pertes post-récoltes a été majoritairement financée par le Centre d'Excellence du PAM en Chine et le siège du PAM à Rome. En outre, les fonctions qui n'existent pas dans l'organigramme du CERFAM ont été tenues par les services d'appuis (Finance, Administration, Achats, Sécurité, Ressources Humaines, Information Technologique) du PAM (Bureau Régional et Bureau Pays) en vue d'assurer un fonctionnement optimal.

Difficultés et Défis

Un des défis majeurs a été la mobilisation des ressources par rapport au retard dans la mise à disposition des contributions du Gouvernement de Côte d'Ivoire et son mode d'approvisionnement (paiement en tranches). Les approvisionnements qui sont reversés servent à couvrir les dettes que le CERFAM a contracté auprès du PAM pour les travaux et le préfinancement des activités. Le non-recouvrement des montants dus, constitue un déficit structurel qui affecte négativement le fonctionnement effectif du CERFAM à ce jour.

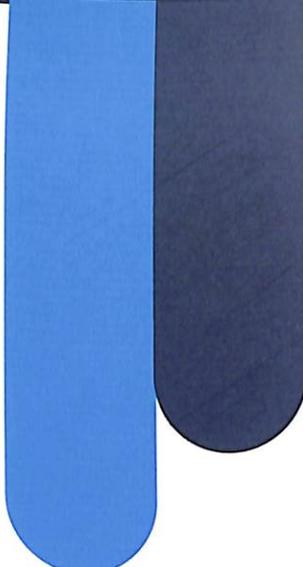
La viabilité du recours aux mécanismes de financement internes du PAM à travers l'obtention d'avances pour préfinancer les activités du CERFAM en attendant les allocations financières du Gouvernement de Côte d'Ivoire est confrontée au recouvrement effectif des montants dus et risque par conséquent de ne plus trouver un écho favorable du PAM, considérant que le PAM est financé par des contributions volontaires.



La mobilisation des ressources reste un des défis majeurs pour le CERFAM.

6. ANNEXE : TABLEAU DES RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS ET POINT DE MISE EN ŒUVRE EN 2019

PLAN	STATUT ACTIVITE	OBSERVATIONS
Effet 1: : le CERFAM est fonctionnel		
Produit 1.1: Les personnes ressources sont disponibles		
1.1.1. Recruter le personnel	Réalisée	100% personnel recruté
1.1.2. Mettre en place le réseau d'experts	En cours	Profils des experts définis
1.1.3. Mettre en place le comité de sélection des bonnes pratiques	En cours	TDR préparés, processus d'adhésion et fonctionnement du Comité définis
Produit 1.2. : Les équipements sont disponibles		
1.2.1. Acquérir le matériel roulant	Réalisée	100% voitures acquises
1.2.2. Acquérir le matériel informatique et bureautique	En cours	50% acquis et installé
Produit 1.3: les documents de gestion du CERFAM sont disponibles		
1.3.1. Valider le projet de plan d'actions du CERFAM par le comité décisionnel	Réalisée	Endossé par le Comité Décisionnel du CONAPE le 27 mai 2019
1.3.2. Élaborer les différents manuels de procédures	Réalisée	Procédures opérationnelles standards du PAM en place
PLAN	STATUT	OBSERVATIONS
Effet 2: Le CERFAM est rendu visible		
Produit 2.1: Les institutions sont parties prenantes du CERFAM		
2.1.1. Organiser des rencontres avec les institutions	Réalisée	Organisation et participation à diverses rencontres aux niveaux international et régional
2.1.2. Organiser des rencontres avec les Ambassades et autres partenaires	Réalisée	
Produit 2.2 : Les pays adhèrent aux activités du CERFAM		
2.2.1. Organiser un atelier sur le suivi des feuilles de route des revues faim zéro	Réalisée	Rapport disséminé
2.2.2. Organiser l'atelier post récolte	Réalisée	Rapport disséminé
Produit 2.3. : Les supports de visibilité sont disponibles et accessibles		
2.3.1. Mettre en place le site Web et la plateforme de dissémination des bonnes pratiques	En cours	Site-web et plateforme numérique en cours de construction
2.3.2. Élaborer les supports de visibilité	Réalisée	Supports numériques et papier élaborés y compris brochures, bulletins, etc.
PLAN	STATUT	OBSERVATIONS
Effet 3: Les partenariats/coopérations stratégiques sont établis		
Produit 3.1: Les documents stratégiques sont disponibles		
3.1.1. Développer une stratégie de partenariat et de Coopération Sud-Sud	En cours	Projet élaboré, reste à finaliser et valider
3.1.2. Développer une stratégie de plaidoyer et de communication pour le Centre	Réalisée	Document élaboré, reste à valider
3.1.3. Développer une stratégie et de mobilisation des ressources pour le Centre	Non réalisée	Plan d'actions de partenariat en cours d'élaboration, sera combiné à un modèle de financement
3.1.4. Développer un guide sur les critères de reconnaissance des bonnes pratiques	En cours	Projet élaboré, en cours de révision, reste à valider
Produit 3.2: les bonnes pratiques sont promues		
3.2.1. Documenter les bonnes pratiques de lutte contre la faim et la malnutrition dans la région	Non réalisée	En attente de guide validé
3.2.2. Disséminer les bonnes pratiques de lutte contre la faim et la malnutrition dans la région	Non réalisée	En attente du guide et de la plateforme numérique



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2019

CENTRE D'EXCELLENCE RÉGIONAL CONTRE LA FAIM ET LA MALNUTRITION - CERFAM
Cocody Ambassades, Angle Blvd Hassane II, Rue des Bougainvilliers Lot 20
01 BP 1747 Abidjan 01 • Côte d'Ivoire
Tél: (+ 225) 22 54 85 85
<http://www.wfp.org> - Twitter: @WFP_CERFAM